

*Vincent Regnault, Avocat  
Chef de service  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3102  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [vregnaultt@gazmetro.com](mailto:vregnaultt@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDÉ ET PAR MESSAGER**

Montréal, le 26 février 2013

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria – bureau 2.55  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012**  
**Notre dossier : 312-00530, Phase 2**  
**Dossier Régie : R-3809-2012**

---

Chère consœur,

La décision D-2013-003 fixait au 27 février 2013, midi, la limite afin que nous vous transmettions les réponses aux diverses demandes de renseignements reçues dans le cadre de la phase 2 du présent dossier. Malgré tous les efforts déployés par les équipes internes, Gaz Métro ne sera pas en mesure de respecter ce délai. En conséquence, nous demandons à la Régie de bien vouloir prolonger le délai imparti jusqu'au 1er mars 16h00.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Nathalie Longval,  
en l'absence de*

Vincent Regnault  
VR/mm